

**Procès-verbal  
de la 72<sup>e</sup> assemblée générale  
du vendredi 7 octobre 2022  
à Bex**



**1. Ouverture de la 72<sup>e</sup> assemblée générale par le président**

A 9 heures 30, M. Pierre-André Dupertuis, président, ouvre la 72<sup>e</sup> assemblée générale de l'Association vaudoise des secrétaires municipaux, à la Grande Salle du Parc à Bex, et salue la présence des invités :

- Mme Christelle Luisier Brodard, Présidente du Conseil d'Etat et cheffe du Département des institutions, du territoire et du sport
- Mme Patricia Dominique Lachat, préfète du district de Aigle
- M. Alberto Cherubini, syndic de la commune de Bex
- M. Stéphane Wicht, secrétaire général du Département des institutions et du territoire et ancien secrétaire municipal de Payerne
- M. Jean-Luc Schwaar, directeur général des Affaires institutionnelles et communales
- M. Vincent Duvoisin, directeur des Affaires communales et droits politiques
- M. Eloi Fellay, directeur de l'UCV
- M. Markus Pichler, président de l'Association vaudoise des agents d'assurances sociales
- M. Rizwan Khokhar, membre du comité de l'Association vaudoise des contrôles d'habitants et bureaux des étrangers,
- M. Florian Magnin, président de l'Association vaudoise des secrétaires de conseils communaux et généraux
- M. Patrick Arlettaz, président de l'Association des secrétaires et caissiers du Valais romand
- M. Philippe Guex, président de l'Association genevoise des secrétaires communaux
- M. Nicolas Gex, membre de la Conférence suisse des secrétaires municipaux
- Ainsi que les représentants des médias, dont Point Commune.

Le Président excuse M. Jacques Bertoliatti, président honoraire de l'AVSM et ancien secrétaire municipal de la commune d'Ecublens, précisément retenu par une réunion des retraités de sa commune, M. Waldo Patocchi, membres du comité de la Conférence suisse des secrétaires municipaux, l'Association des responsables RH des villes vaudoises (ARRHVV) et l'Association des secrétaires et caissiers communaux du canton de Fribourg.

La convocation de l'assemblée générale ayant été adressée dans les délais statutaires et aucune demande de modification n'ayant été adressée au comité, l'ordre du jour est approuvé.

**2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 8 octobre 2021**

Chacun a reçu ce document, signé Giancarlo Stella, secrétaire aux p.-v. ; il pouvait être téléchargé depuis le site de l'AVSM ([www.avsm.ch](http://www.avsm.ch)). Il est approuvé à l'unanimité.

**3. Présentation du district d'Aigle par Mme la Préfète Patricia Dominique Lachat**

Mme Patricia Dominique Lachat présente son district.

Le district d'Aigle c'est :

- 15 communes

- 46'000 habitants
- superficie de 437 km<sup>2</sup>
- une variété de paysage : du lac aux montagnes

C'est un district vinicole, agricole, forestier mais aussi industriel, il séduit tant par la variété des offres que par leur qualité. De nombreuses entreprises locales ou à renommée mondiale y sont déjà implantées depuis plusieurs années et contribuent au dynamisme du district d'Aigle.

Le tourisme joue un rôle important. Dans la région, la pratique du sport est aussi mise à l'honneur toute l'année. Elle commence par les sports lacustres, en passant par le cyclisme, le VTT, la course à pied, les randonnées, l'escalade, le golf, le parapente et les sports d'hiver. L'UCI (l'union cycliste internationale) y a son siège. Le côté culturel n'est pas en retrait. Des expositions de qualité, des pièces de théâtre, des films, des festivals variés, des jardins botaniques sont proposés aux amateurs de tous genres.

En résumé, c'est un district dynamique.

Elle conclut en soulignant la fonction du secrétaire municipal·e : celle-ci est à la fois plaque tournante et appui pour la Municipalité, et ce, dans le but d'offrir des prestations de qualité aux citoyens.

#### **4. Présentation de la Commune de Bex par M. le Syndic, Alberto Cherubini**

M. le Syndic commence sa présentation par souligner non sans malice l'importance de la fonction de secrétaire municipal·e. Et de relever « *au hit-parade des professions des gens heureux, la fonction de secrétaire municipal·e arrive en tête. Plusieurs raisons à cela :*

- *Vous avez 5 à 7 chef·fes : c'est un privilège*
- *Vous recevez des consignes claires, censées et cohérentes*
- *Vous avez une variété dans vos tâches : toujours répondre aux mêmes quérulents, rédiger une lettre « salée » à un service de l'Etat*
- *(...) ».*

Il note que nous méritons cette journée professionnelle et amicale.

Il ajoute que Bex :

- s'étire des berges du Rhône à 395 m d'altitude au sommet des Diablerets à 3'210 m.
- se caractérise donc par une variété de paysages et une palette de couleurs toutes plus éblouissantes les unes que les autres.
- compte plus de 8'000 habitants, dont environ 6'800 résident au Bourg et 1'200 habitent huit hameaux (Le Chêne, Fenalet, Les Posses, Frenières, Les Plans, Le Châtel, Les Dévens et Vasselin).
- dispose d'un site stratégique d'intérêt cantonal, la zone industrielle de Bex qui fait partie des pôles de développement économique du canton de Vaud.
- est la commune la plus méridionale du canton de Vaud et son climat s'apparente à celui du Valais, d'où la présence dans son secteur de plaine de plusieurs domaines viticoles et de grandes châtaigneraies.
- compte un Bourg, resté à taille humaine, et propose une riche palette de commerces. L'artisanat et l'industrie offrent de nombreuses places de travail et les entreprises locales couvrent pratiquement tous les métiers de la construction.
- dispose d'un atout touristique de taille : les Mines de Sel qui accueillent quelque 65'000 visiteurs par année,
- offre un hôtel quatre étoiles et plusieurs restaurants gastronomiques, de nombreux cafés-restaurants, auberges, bars à vin ou encore tables d'hôtes proposant au visiteur de passage la possibilité de prolonger son séjour dans les meilleures conditions.

- a une vie associative riche, avec plus de cinquante sociétés locales couvrant une vaste gamme d'activités.

**5. Message de Mme Christelle Luisier Brodard, Conseillère d'Etat, cheffe du Département des institutions et du territoire.**

Mme la Conseillère d'Etat nous dit le plaisir qu'elle a à être présente à notre assemblée générale.

Elle a souhaité garder dans son département la relation institutionnelle avec les Communes. Elle relève les défis majeurs auxquels nous devons faire face :

- Europe- Ukraine
- Pénurie énergie
- Climat

Dans ce contexte, le Canton doit veiller à la bonne santé des communes que ce soit au niveau financier ou du bon fonctionnement des institutions.

Quelques dossiers sont abordés :

- **Finances :**  
rééquilibrage en faveur des communes : 95 millions sont prévus en 2023, 150 millions pérennes en 2028. Elle relève : « *c'est une montée en puissance* ». La question financière ne peut pas être découplée du système péréquatif et la question à laquelle il faut répondre : quel niveau de solidarité avec les communes veut-on ? Et de préciser qu'elle veut éviter des dérapages : des dépenses thématiques optimisées par certaines communes. Ses souhaits :
  1. Régler les questions financières entre communes
  2. Un système péréquatif plus clair
  3. La bonne volonté de tous les acteurs
- Réformes institutionnelles :
  1. LEDP : entrée en vigueur cette année.
  2. MCH2 (soit modèle comptable harmonisé 2 - système de normes comptables établi pour les cantons et les communes suisses) : le chantier est en route. Mise en œuvre : 2024-2027
  3. LC : loi sur les communes : gros chantier de la législature : fin de l'année, le travail sera compilé. Puis un projet de loi sera préparé. Concernant la surveillance, elle souligne qu'il n'y a pas de velléité d'une plus forte surveillance du Canton. Concernant l'ombudsman (NDLR : l'AVSM fait la demande qu'un ombudsman soit nommé pour régler les conflits entre les Secrétaires municipaux et un ou plusieurs Municipaux), elle relève qu'il n'y a pas unité de vue. Concernant l'intercommunalité, cela ne va pas si mal. Enfin, concernant les finances communales, il y aura une loi sur les finances communales.

Elle salue notre engagement et rappelle que nous sommes un maillon essentiel du fonctionnement des communes. Nous jouons un rôle d'interface ou « d'huile dans les rouages ». Elle ne saurait conclure sans remercier le Président Pierre-André Dupertuis d'avoir défendu la fonction de secrétaire municipal-e et qui fait honneur à notre profession.

**6. Exposé de M. Laurent Koutaïsoff, vice-chancelier - « Big bang digital: les enjeux de la communication pour un exécutif »**

D'emblée, il fait plusieurs constats :

- Les médias recherchent : simplification et immédiateté dans les informations
- Les réseaux sociaux tendent à une fragmentation et à une polarisation des informations

- Alors que pour les entités publiques, la communication est complexe, nuancée et sur le long terme.

Il nous rappelle quelques règles de base :

- Le web (le site Internet de l'entité publique) reste le « camp de base » face aux médias sociaux : officialité, ancrage, stabilité, redirection (une page Internet faïtière, transversale, avec une actualité abondante)
- Aborder la diversité des médias actuels comme un écosystème : nécessité de veille et d'analyse de l'environnement
- La nécessité d'un calendrier éditorial : le timing devient une donnée stratégique de la communication
- Ne pas sous-estimer le temps nécessaire à diffuser le contenu de notre information sur nos différents canaux.
- L'évolution technologique impose de revoir régulièrement les standards et canaux de communication
- La veille médias et technologique est centrale

Toute la présentation lors de l'AG : [cliquez ici](#).

## 7. Rapport du comité

### Rapport de la vice-présidente et des membres du comité

Patricia Audétat, vice-présidente, livre le rapport du comité de l'année écoulée : [voir annexe](#)

### Rapport du président sortant

Pierre-André Dupertuis, président, livre son dernier rapport du comité, un bilan de ses 11 années : [voir annexe](#).

**Patricia Audétat** rend hommage à notre président sortant :

*" Cher Président,  
Très cher Pierre-Alain,*

*Désolée, c'est l'émotion, promis c'est la dernière fois que je t'appelle Pierre-Alain, mais tu peux continuer à m'appeler Nathalie.*

*Bon, il faut juste que je vous explique que quand j'ai été nommée au comité, j'ai fait la connaissance de trois collègues : Pierre-André, Pierre-Alain et Marc-André. Alors forcément, au début, je me suis emmêlée les pinces dans cet environnement un peu trop biblique pour moi. Et Pierre-André a commencé à m'appeler Nathalie. Petite revanche personnelle ou simple confusion, je n'ai jamais su.*

*Quand j'ai accepté de prendre la vice-présidence du comité, Pierre-André, que je vais maintenant appeler PAD pour éviter les problèmes, m'avait assuré que c'était juste un titre, que je n'aurai rien de particulier à faire, c'était juste pour la parité homme-femme, l'image du comité de l'AVSM dans notre société inclusive. Eh ben aujourd'hui, c'est moi qui ai la lourde responsabilité de te rendre hommage. Tu vas peut-être le regretter...*

*PAD, quand vous ne le connaissez pas, il est assez intimidant. Je me rappelle, la première fois qu'on s'est vu, c'était sur la terrasse de l'auberge du village de Vich, où je suis Secrétaire municipale. Je passais en quelque sorte mon entretien d'embauche au comité de l'AVSM et j'ai bien cru que j'avais lamentablement échoué. Après les questions habituelles sur mon parcours, je n'ai pas vu arriver la question piège : « Est-ce que tu prends un verre de vin en mangeant ? » Et moi, j'ai refusé !!! J'ai tout de suite remarqué à la mine longue comme le bras du Président que j'avais commis l'irréparable.*

*Heureusement pour moi, le comité avait vraiment besoin d'une spécialiste en comm pour son nouveau site Internet et mes excuses fumeuses ont été acceptées.*

*Il est comme ça PAD, il a des principes. Il croit profondément aux vertus de la convivialité, des échanges entre collègues, avec les autorités, les partenaires et les relations de travail, alcoolisés ou non, je tiens à le préciser. Faudrait pas que vous croyiez que le comité n'est qu'une bande de pochtrons incapables de fonctionner sans un verre dans le nez. Mais je pense que la plupart d'entre vous seront d'accord pour admettre qu'un apéro ou un repas bien accompagné sont des terrains propices aux bonnes idées et à l'initiation de nouveaux projets.*

*Donc, PAD apprécie un verre de vin, mais pas n'importe lequel ! Si vous voulez plomber une soirée en sa compagnie, commandez une bouteille d'Humagne. Chez PAD, ce breuvage a un peu l'effet de l'eau sur les Gremlins, vous vous rappelez le film de Joe Dante en 1984 ? Au chapitre des sujets à ne pas aborder avec lui si vous voulez passer un bon moment, on peut ajouter une journaliste de 24 heures, dont je tairais le nom pour la paix des ménages, et l'écriture (dite) inclusive et sa cohorte de points médians et autres artifices d'écriture, voire néologismes de type « iel » ou « froeur » (à épeler). Le comité a pris position il y a peu pour l'utilisation des termes épiciens et notre Président a mis tout son poids et sa force de conviction dans les débats.*

*Vous l'avez compris, PAD est un homme passionné et il se bat pour ce en quoi il croit. Mais sous ses airs bourrus d'ours mal léché se cache une grande empathie et une capacité d'écoute hors normes. Il a toujours su trouver le temps nécessaire pour rencontrer et échanger avec chacun et chacune de nos collègues qui étaient confrontés à des situations difficiles dans l'exercice de leur fonction. Il a su leur offrir une oreille attentive et compréhensive et apporter un soutien très apprécié.*

*Mais surtout, il a œuvré inlassablement pour que le cadre légal change, que notre profession soit mieux encadrée et protégée, que la formation se développe et se professionnalise à la fois pour nous mais aussi pour les élus. Son rêve, rendre obligatoire la formation des nouveaux élus à la Municipalité.*

*Quand l'année passée, le comité s'est soudainement retrouvé en mauvaise posture juste avant l'assemblée générale, tu n'as pas hésité une seconde à prolonger ton mandat pour nous laisser le temps de nous réorganiser. Encore un exemple de cette grande générosité qui te caractérise et de cette faculté à te mettre au service des autres, une qualité d'ailleurs essentielle dans notre profession.*

*Maintenant, il est temps pour nous de te laisser voguer pleinement vers d'autres cieux, nationaux cette fois, comme membre du comité de la Conférence suisse des secrétaires municipaux, dont plusieurs membres sont présents avec nous aujourd'hui. Et qui sait, comme tu as l'habitude de t'impliquer à fond dans tout ce que tu entreprends, aura-t-on peut-être bientôt un Welsch pour tenir tête à tous ces Suisses allemands.*

*Un immense merci Pierre-André pour ton implication sans faille et ton importante contribution à la défense des intérêts des membres de notre association."*

## **8. Rapport de la Commission de vérification des comptes**

Le président passe la parole à Anne Décaillet, boursière de notre association. Elle présente les comptes de l'exercice 2021-2022.

Elle relève que, cette année, les charges sont plus élevées qu'annoncées : cela est lié à notre Assemblée générale et au spectacle Yann Lambiel. Les produits sont aussi plus élevés que budgétés.

Le résultat de l'exercice est le suivant :

- charges : CHF 41'106.02
- produits : CHF 49'915.00
- bénéfice : CHF 7'808.98

Les communes vérificatrices sont Echichens et Ecublens et le rapport est signé par nos collègues Laure Pingoud et Pascal Besson. Pascal Besson (Ecublens) lit le rapport de la commission de vérification des comptes :

*Mesdames, Messieurs,  
Chers collègues,*

*En tant que vérificateurs des comptes et conformément au mandat confié lors de l'Assemblée générale 2018, nous avons procédé, en date du 28 septembre 2022, au contrôle des comptes de notre Association pour l'exercice 2021-2022.*

*Pour ce faire, nous avons eu à disposition l'ensemble des pièces comptables et des justificatifs.*

*Nous avons pu procéder, par sondages, à diverses vérifications et des explications pertinentes ont été fournies dans chaque cas par notre trésorière dont nous relevons au passage les compétences et la qualité de son travail.*

*Dès lors, notre contrôle nous permet d'affirmer que :*

- *les comptes sont tenus avec exactitude et conformément aux principes comptables généralement admis en la matière ;*
- *l'état de la fortune sociale correspond aux règles établies en matière d'évaluation de bilan.*

*Par conséquent, nous ne pouvons que vous recommander d'accepter les comptes 2021-2022 :*

- *bouclant par un bénéfice de CHF 7'808.98. Le nouveau capital s'élèvera à CHF 44'636.83. La réserve est de CHF 5'000.00*
- *dont le total du bilan se monte à CHF 50'010.53 au 30 juin 2022 ;*

*et d'en donner décharge à la trésorière et au Comité sortants, tout en les remerciant vivement de tout le travail effectué durant l'année pour le bon fonctionnement de notre Association.*

*Echichens  
Laure Pingoud*

*Ecublens  
Pascal Besson*

## **9. Approbation de la gestion et des comptes de l'exercice 2021/2022**

L'assemblée générale décide à l'unanimité :

1. d'adopter les comptes et la gestion de l'année 2021-2022 et le rapport de la commission de vérification
2. de donner décharge au comité et à la trésorière de leurs mandats respectifs pour l'année écoulée.

## **10. Fixation de la finance d'entrée et de la cotisation annuelle pour l'exercice 2022/2023**

Les cotisations ayant été adaptées en 2014, et les comptes étant sains et largement bénéficiaires, aucun changement n'est prévu cette année. Il est prévu de ne plus facturer l'insigne. Les montants sont les suivants :

• cotisation	CHF	60.00
• cotisation "retraité-e-s"	CHF	25.00
• finance d'entrée	CHF	10.00
• insigne	CHF	0.00

La proposition de maintien de la cotisation (statu quo) est acceptée à l'unanimité.

### 11. Approbation du budget de l'exercice 2022/2023

Mme Anne Décaillet donne quelques informations :

- le budget présente un déficit de CHF 7'390.00
- les charges administratives augmentent car il est prévu un achat stock stylos
- les charges liées au site Internet augmentent car des nouvelles photos sont prévues.

Elle propose à l'assemblée générale d'approuver le budget 2022-2023. Ce projet de budget présente ainsi :

- charges	CHF	59'340.00
- produits	CHF	51'950.00
- excédent de charges	CHF	7'390.00

Le budget est adopté à l'unanimité.

### 12. Election du comité

Election du comité (élu pour 2 ans en 2021)

#### Election de deux membres

Le Président s'exprime en ces termes :

*« Comme nous vous l'avons annoncé, suite à ses problèmes de santé, Marc-André Burdet a quitté la commune du Chenit et le comité de l'AVSM. Il est désormais revenu à meilleure santé et a été nommé secrétaire municipal dans une nouvelle commune. Nous nous en réjouissons. M.-A. Burdet est aujourd'hui excusé. Le comité le remercie chaleureusement pour son engagement et l'investissement consenti au profit de notre association. Ce départ ajouté au mien implique le remplacement de deux personnes au sein du comité. Et nous avons le plaisir de vous proposer deux nouvelles collègues ».*

Pour compléter le comité, il y a deux candidatures déclarées :

- **Mme Chloé Carrara, secrétaire municipale à La Sarraz.**  
Elle est présentée par Elodie de Cagna de la commune de Lonay :  
*« Chloé, c'est une force tranquille. Sa détermination et son investissement apporteront de l'énergie. C'est une belle personnalité, dotée de caractère et d'une riche expérience. Nous vous proposons la candidature de Chloé Carrara. »*
- **Mme Rachel Duronio, secrétaire municipale à Roche.**  
Elle est présentée par Mentor Citaku de la commune de Lavey-les-Bains :  
*« Créative, ouverte, mélomane, passionnée, elle a, notamment, travaillé à la Commune de Jongny durant de nombreuses années en soutien à la Secrétaire municipale, puis au secrétariat municipal de Vevey où elle a été responsable des relations entre la Municipalité et le Conseil communal.*

Chloé Carrara et Rachel Duronio sont élues par acclamation. Elles remercient l'assemblée de sa confiance.

S'agissant du 9<sup>e</sup> membre (puisque les statuts ont été modifiés dans ce sens l'année dernière), des contacts ont été pris avec d'autres candidats potentiels. Nous constatons avec plaisir que le comité

et son travail suscitent un réel intérêt et que nous ne devrions pas avoir trop de difficultés à proposer un candidat lors de notre prochaine AG.

Les autres membres du comité sont d'accord de renouveler leur mandat.

### **Election de 6 membres (en bloc)**

*Liste par ordre d'entrée :*

- M. Giancarlo Stella, secrétaire municipal à Morges, entré au comité en 2004,
- Mme Anne Décaillet, secrétaire municipale à Aigle, entrée au comité en 2011
- Mme Patricia Audétat, secrétaire municipale à Vich, entrée au comité en 2016
- M. Yves Leyvraz, secrétaire municipal de Chavannes-près-Renens, entré au comité en 2017
- Mme Elisabeth Jordan, secrétaire municipale itinérante (élue en 2019)
- Mme Anne Rizzoli, de la commune d'Yverdon-les-Bains (élue en 2021).

Le comité in corpore est élu à l'unanimité par acclamation.

### **Election de la Présidente**

Le Président sortant, Pierre-André Dupertuis, prend la parole :

*« Etant président sortant, je confie à Giancarlo Stella, notre doyen de fonction, le plaisir de proposer à vos suffrages notre nouvelle présidente, Patricia Audétat ».*

Giancarlo Stella :

*« Titulaire d'un master HEC en gestion d'entreprises et secrétaire municipale de la commune de Vich depuis 2011, Patricia connaît très bien le fonctionnement des entités publiques et les rouages de leurs administrations puisqu'elle était auparavant active dans une agence de communication spécialisée dans la clientèle institutionnelle et qu'elle avait la charge de bon nombre de communes genevoises.*

*Pour que le portrait de Patricia soit complet, quelques mots sur la vie privée de cette maman de deux jeunes adultes de 19 et 22 ans.*

*Patricia est membre de notre comité depuis 2016 et a comme tâche :*

- *Communication*
- *Point Commune*
- *Site internet*
- *Last but not least : vice-présidente de notre association.*

*Patricia est une battante. Ce mot qualifie bien sa nature, tout comme les adjectifs « dynamique », « énergique », « vive » ou « pétillante » pour reprendre le terme d'un Ancien membre de notre comité.*

*Pour conclure, notre association pourra sans nul doute compter sur la personnalité et les nombreuses compétences de Patricia*

*Mesdames, Messieurs, chers membres de l'AVSM, je vous remercie de votre attention et vous propose de soutenir sans réserve la nomination de **Patricia Audétat** en qualité de Présidente de notre association »*

Pierre-André Dupertuis reprend la parole :

*« Quitte à répéter un peu ce que Giancarlo vient de vous dire, j'ajouterai ceci. Depuis 2016, j'ai le plaisir de côtoyer Patricia : une belle personnalité, vive, décidée, claire dans sa vision et ses propos, mais également pleine d'humour et de sagacité. Elle ne se laisse pas facilement impressionner et sait remettre son président à sa place lorsque c'est nécessaire. Elle nous vient de la communication et a travaillé pour des communes genevoises ce qui lui donne cette distance nécessaire vis-à-vis de notre profession et*



*certaines pesanteurs vaudoises. Patricia fera une très bonne présidente, la première depuis la création de l'AVSM il y a 72 ans, et j'en suis très, très heureux. Je considère son élection comme une juste récompense pour le travail fourni par nos très nombreuses collègues féminines au sein de notre association. »*

L'assemblée se lève et elle est élue sous ses acclamations.

**Patricia Audétat** remercie l'assemblée de sa confiance. Elle souligne qu'elle peut compter sur une équipe remarquable autour d'elle.

La composition du comité par ordre d'entrée en scène est désormais la suivante :

- Giancarlo Stella, Morges (2004)
- Anne Décaillet, Aigle (2011)
- Patricia Audétat, Vich (2016)
- Yves Leyvraz, Chavannes-près-Renens (2017)
- Elisabeth Jordan, itinérante (2019)
- Anne Rizzoli, Yverdon-les-Bains (2021)
- Chloé Carrara, La Sarraz (2022)
- Rachel Duronio, Roche (2022)
- 9<sup>e</sup> membre.

Et Pierre-André de conclure : « *Un comité renouvelé, féminisé, dynamisé : notre association est entre de bonnes mains. Très franchement, je suis impressionné par les compétences qui sont réunies dans ce groupe de femmes et d'hommes. En plus, toutes ces personnes sont super sympas ! Ce n'est pas tous les jours qu'un président peut quitter son poste dans un contexte aussi favorable. Je les en remercie* ».

### **13. Election des vérificateurs de comptes**

La commune d'Echichens est sortante. Ecublens et Epalinges seront vérificatrices en 2023. Pour la fonction de vérificatrice suppléante, le comité propose la première commune dans l'ordre alphabétique suivant Ecublens et présente aujourd'hui, il s'agit d'Essertines-sur-Yverdon représentée par Karin Racioppi qui accepte cette lourde tâche.

Nouvelle commission (AG 2023) composée des communes de

- Ecublens (1<sup>ère</sup> vérificatrice)
- Epalinges (2<sup>e</sup> vérificatrice)
- Essertines-sur-Yverdon (suppléante)

### **14. Remise des diplômes AVSM (25 ans d'activité)**

Une jubilaire s'est annoncée pour 2022 en la personne de

- notre collègue de Ferreyres Mary-Claire Affolter, 25 ans à la barre, cela mérite un diplôme et une récompense en liquide de l'association.

Notre collègue est félicitée pour sa fidélité et sa constance dans l'effort.

## **Effectifs et mutations**

En 2022, notre association compte 344 membres actifs pour 290 communes sur 300. 4 membres d'honneur, 8 secrétaires itinérants et 25 retraités. Notre association a recensé 34 inscriptions depuis notre dernière assemblée générale et 35 démissions.

Nous souhaitons aujourd'hui la bienvenue à 7 nouveaux membres présents:

- Chesaux Evelyne, secrétaire municipale, à Saubraz
- Das Neves Daniel, secrétaire adjoint, à La Sarraz
- Futuro Pinto Marta, secrétaire adjointe, à Echandens
- Kaveh Bijan, secrétaire municipal, à Jongny
- Luy-Gaillard Monique, secrétaire municipale, à Aubonne
- Neuhaus-Alghisi Isabelle, secrétaire municipale, à Prilly
- Piccand Sophie, secrétaire adjointe à Noville.

## **14. Confirmation du lieu et de la date de la prochaine assemblée générale**

- Notre 72<sup>e</sup> assemblée générale se tiendra vendredi 6 octobre 2023 à Trélex, dans le district de Nyon.
- Pour 2024, nous serons à Echandens dans le district de Morges. Et pour 2025, nous serons peut-être du côté du Jura - Nord-vaudois, mais ce n'est pas encore confirmé

## **15. Propositions individuelles et divers**

Le Président mentionne 3 points :

- Formation initiale 2022 : jeudis 3 et 10 novembre à Morges - les invitations seront envoyées tout de suite après l'AG
- Journées de formation 2023 : mercredi 24 mai et jeudi 1<sup>er</sup> juin à Morges toujours
- Un grand merci une nouvelle fois aux autorités de la ville de Morges qui nous accueillent dans leurs très belles installations.

## **17. Conclusion**

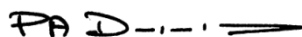
Le Président clôt officiellement cette 72<sup>e</sup> assemblée générale de l'AVSM.

Il remercie les différents intervenants de ce jour, Mme la Conseillère d'Etat, M. le vice-chancelier, Mme la Préfète, M. le Syndic. Il remercie la commune de Bex, en particulier notre collègue Alain Michel, pour son accueil et sa parfaite organisation.

Il annonce un apéritif bien mérité offert par la commune de Bex avant de passer à la partie récréative à 12h45.

La séance est levée à 12h20.

le président sortant



Pierre-André Dupertuis

le teneur du procès-verbal



Giancarlo Stella